

# RÉVISION DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES



## Nouvelles priorités régionales de la Montérégie 2025-2029

- ✓ **Soutenir la création de milieux de vie stimulants, accueillants et accessibles, notamment en matière de logement et de services de proximité ;**
- ✓ **Stimuler le développement et la mise en œuvre de projets accessibles et sécuritaires en transport collectif et en mobilité active ;**
- ✓ **Valoriser et soutenir, dans une vision responsable et durable, le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie ;**
- ✓ **Agir pour la protection, la conservation et la valorisation de nos milieux naturels, de notre biodiversité et de nos ressources en eau, le tout dans une perspective de lutte et d'adaptation aux changements climatiques ;**
- ✓ **Soutenir nos différents secteurs économiques notamment en matière d'innovation, d'économie circulaire, de transition énergétique et répondre aux besoins en main-d'œuvre ;**
- ✓ **Renforcer l'identité et l'attractivité de la Montérégie en stimulant sa vitalité culturelle et touristique ainsi que la mise en valeur et l'accessibilité à ses éléments paysagers et patrimoniaux.**

# RÉVISION DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES



**Soutenir la création de milieux de vie stimulants, accueillants et accessibles, notamment en matière de logement et de services de proximité**

**Constats et justificatifs :**

- Étant la 2<sup>e</sup> région la plus peuplée du Québec et parmi celles où l'on prévoit les plus fortes croissances démographiques d'ici 2041, la Montérégie est plongée dans une situation où l'accès à des logements abordables et de qualité devient un enjeu majeur ;
- Se loger fait également partie des besoins essentiels d'une personne. L'accessibilité à un logement contribue à la santé, à la sécurité, au développement économique et à la qualité de vie d'une région. Le logement devient alors l'élément central pour favoriser le déploiement de services de proximité venant répondre aux besoins de la population ;
- Les projets de développement économique, notamment en lien avec la filière batterie, vont accentuer la demande de logement dans certaines localités concernées et en périphérie ;
- La Montérégie accueille un nombre important de personnes immigrantes et un certain nombre de demandeurs d'asile qui ont besoin de logement.

**Pistes d'action préliminaires :**

- Logements pour aînés et ménages à plus faibles revenus ;
- Restauration et conversion du bâti actuel ;
- Accessibilité alimentaire ;
- Saines habitudes vie : infrastructures loisirs et sportives ;
- Soutien au milieu communautaire ;
- Accessibilité aux services de santé ;
- Accueil de nouveaux arrivants ;
- Prévention de l'itinérance.

# RÉVISION DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES



## **Stimuler le développement et la mise en œuvre de projets accessibles et sécuritaires en transport collectif et en mobilité active**

### **Constats et justificatifs :**

- Croissance démographique, pression grandissante sur les infrastructures routières, desserte défaillante d'est en ouest de la région, accessibilité difficile pour les résidents des secteurs ruraux aux services de proximité, réchauffement climatique et augmentation des GES causés par l'automobile. Autant de raisons qui viennent justifier la nécessité d'agir dès maintenant en matière de mobilité de manière à offrir des alternatives en matière de transport collectif, entre autres pour diminuer le phénomène de l'auto-solo.
- La Montérégie se démarque également comme la région avec le plus grand réseau cyclable au Québec. Avec plus de 1000 km de pistes cyclables, dont 640 km de pistes dédiées, le réseau poursuit son développement et devient une solution concrète à la mobilité active, ajoutant à la qualité de vie de la population.

### **Pistes d'action préliminaires :**

- Développement du réseau cyclable et multifonctionnel de la Montérégie ;
- Desserte en transport collectif sur les axes est en ouest ;
- Connectivité du transport collectif entre MRC ;
- Mutualisation de la gestion d'un réseau régional qui connecte milieu urbain et milieu rural ;
- Projets collaboratifs en mobilité.

# RÉVISION DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES



## **Valoriser et soutenir, dans une vision responsable et durable, le développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie**

### **Constats et justificatifs :**

- La Montérégie est zone agricole sur 86 % de son territoire. On note la présence de 6 880 fermes. Cela signifie 30 % du PIB agricole québécois, avec 5,9 G\$ générés par l'industrie bioalimentaire, dont 1,3 G\$ par l'agriculture. C'est également 25 % des emplois agricoles au Québec, soit 100 000 emplois pour l'ensemble de l'industrie bioalimentaire. De plus, la Montérégie est la région où l'on retrouve le plus d'entreprises agrotouristiques et de tourisme gourmand ;
- Malgré cela, la chaîne d'approvisionnement local semble peu structurée. Pourtant, son optimisation pourrait favoriser le développement des réseaux de distribution régionaux, simplifiant ainsi l'accès à l'autonomie alimentaire de la région, et ce tant pour les organisations que pour la population ;
- Il faut aussi garder en tête que la rareté de main-d'œuvre dans le domaine due en partie à la forte concurrence des autres secteurs économiques et de nombreux obstacles pour la relève agricole (ex. coût élevé des terres agricoles, la présence de grandes entreprises agricoles bien établies, etc.) impactent le potentiel de croissance et la pérennité des entreprises agricoles.

### **Pistes d'action préliminaires :**

- Protection des terres agricoles ;
- Entrepreneuriat et main-d'œuvre agricole ;
- Pratiques agroenvironnementales ;
- Commercialisation et réseau de distribution régionale (l'accès aux produits locaux) ;
- Économie circulaire ;
- Innovation dans les modèles et les pratiques.

# RÉVISION DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES



**Agir pour la protection, la conservation et la valorisation de nos milieux naturels, de la biodiversité et de nos ressources en eau, le tout dans une perspective de lutte et d'adaptation aux changements climatiques**

## **Constats et justificatifs :**

- Avec seulement 4 % de son territoire protégé, comparé à une moyenne de 17 % pour l'ensemble du Québec, la région est confrontée à des défis majeurs : forte pression humaine due à la croissance rapide de la population, la vulnérabilité aux impacts climatiques, à l'utilisation des sols, à la consommation d'eau et autre ;
- De plus, la Montérégie est citée dans le rapport sur l'état des ressources en eau des écosystèmes aquatiques du Québec 2020, au niveau de la hauteur piézométrique faible en lien avec les forts prélèvements d'eau et une faible recharge. Dans le même rapport, la Montérégie figure parmi les régions où la qualité de l'eau est moins bonne (pesticides, espèces envahissantes, naturalité des cours d'eau) ;
- La Montérégie fait également partie des régions où il y a un très grand nombre d'espèces en situation précaire et c'est également celle où il y a aussi un grand nombre de perturbations et de pressions anthropiques sur les milieux naturels ;
- Par ailleurs, la croissance démographique anticipée entraînera davantage de pression sur les milieux naturels, la fragmentation des habitats, la perte de biodiversité, la cohabitation avec la faune, et la gestion et la qualité de l'eau.

## **Pistes d'action préliminaires :**

- Mesures de protection des Montérégiennes et du Mont Rigaud ;
- Éducation, sensibilisation de la population, des acteurs économiques, des visiteurs ;
- Connaissances stratégiques : documenter pour mieux connaître et mieux intervenir ;
- Stratégies de protection en milieu urbain : réduction des îlots de chaleur, protection des boisés, etc. ;
- Accompagnement des organisations dans la réalisation de plan de développement durable et de plan d'action visant l'adaptation aux changements climatiques.

# RÉVISION DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES



**Soutenir nos différents secteurs économiques notamment en matière d'innovation, d'économie circulaire, de transition énergétique et répondre aux besoins en main-d'œuvre**

## **Constats et justificatifs :**

- La Montérégie se distingue par une économie dynamique et diversifiée. Elle affiche une forte vitalité économique, se classant au 2<sup>e</sup> rang provincial avec 50,7 % de ses localités dans le premier quintile en 2020. De plus, elle détient le plus haut indice de diversité industrielle au Québec en 2021 et représente 18 % des entreprises de la province ;
- De manière à maintenir cette position et de conserver une activité économique prospère, il faut soutenir le tissu économique de la Montérégie afin qu'il puisse s'adapter aux nouvelles réalités et exigences. Et pour cela, il faudra entre autres guider les entreprises et les organisations sur la voie de l'innovation au sens large, les accompagner dans la découverte des principes de l'économie circulaire et des opportunités qu'elle génère, et les soutenir dans leurs efforts de transition énergétique. Trois piliers qui permettront à l'économie de la Montérégie de croître de manière responsable et durable ;
- Ces éléments visant à augmenter la productivité des entreprises reposent notamment sur l'optimisation des compétences des travailleurs et la sensibilisation des dirigeants pour opérer ces changements et transitions.

## **Pistes d'action préliminaires :**

- Accompagnement et planification dans la transition énergétique ;
- Programmes axés sur l'innovation (transition numérique, robotisation, IA, etc.) ;
- Création de zones d'innovation ;
- Maintien et accélération des mesures guidant vers l'adoption de pratique en économie circulaire, tous secteurs confondus ;
- Attractivité, rétention et formation de la main-d'œuvre, incluant nouveaux arrivants ;
- Revalorisation des vieux secteurs industriels pour combler le manque de terrains ;
- Leviers de l'économie sociale dans les milieux urbains et ruraux ;
- Le tourisme et la culture comme vecteur de développement économique.

# RÉVISION DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES



**Renforcer l'identité et l'attractivité de la Montérégie en stimulant sa vitalité culturelle et touristique ainsi que la mise en valeur et l'accessibilité à ses éléments paysagers et patrimoniaux**

## **Constats et justificatifs :**

- Les dépenses en culture des municipalités montérégiennes sont sous la moyenne nationale et l'écart s'est creusé encore plus en 2020 entre la Montérégie et l'ensemble du Québec par rapport à 2018. Cela entraîne par le fait même une iniquité dans le financement de la région en matière de culture par rapport au reste du Québec ;
- La Montérégie est la 4<sup>e</sup> région touristique en importance au Québec selon ses revenus d'hébergement et son taux d'occupation moyen. Cependant, certains défis demeurent dont l'accès à des points d'eau, la mise en valeur de certains produits distinctifs, la valorisation du tourisme d'affaires, du tourisme sportif, du tourisme gourmand et du cyclotourisme.

## **Pistes d'action préliminaires :**

- Adoption d'une politique patrimoniale dans les MRC et d'un plan d'action visant la mise en valeur patrimoniale ;
- Accessibilité (coût et transport) de l'offre culturelle ;
- Financement en culture et des projets associés ;
- Plan de diffusion pour connecter la population à l'offre culturelle et touristique ;
- Accessibilité aux éléments paysagers, sentier nature, points d'eau, etc. (route bleue, route verte) ;
- Mise en valeur de circuits régionaux favorisant le maillage : patrimoine, culture, attraits touristiques, agrotourisme, etc. ;
- Tourisme d'affaires et tourisme sportif.